



Sci divorce que faire, que choisir?

Par **scidivorce**, le **13/01/2012 à 23:08**

Bonjour, rn rn rnVoici ma situation, je suis mickael dans l'histoire :rn rn rnMai 2010 :rnCréation d'une sci composée de :rnjosiane, 1961, Orthodontiste, 4500e/mois, propriétaire d'une villa de 220m2rnrene, 1957, Professeur d'EPS, 2000e/mois, propriétaire d'une villa de 220m2rnjessica, 1990, Etudiantrnmickael (Moi), 1983, CDI 2200e +600e d'avantage/moisrnIl y a une clause indiquant qu'en cas de séparation, la personne restant dans la maison payera un loyer de 700e à la SCI non appliquée ce jour.rn rn rnJuin 2010 :rnAchat d'une maison de 368000 (frais de notaire compris) par la sci gérante Chantal ou vivront Emilie et Mike sans loyer.rn70000e d'apport jessica(40000e prêtés par son grand-père)rn5000e d'apport de mickaelrn5000e de josiane et renérn288000e financés par un emprunt sur 25 ans contracté par la SCI avec comme cautions solidaires par mickael, rené et josianernRemboursement moyen mensuel hors assurance depuis le début 600e en capital et 870e en intérêt rnSoit pour mickael: 270e de capital et 391e d'intérêtrnRépartition des parts : rn22 pour renérn22 pour josianern36 pour mickaelrn20 pour jessicarn rnJuillet 2011 : rnMariage sans contrat de mickael et jessicarn rn rnOctobre 2011 : rnAbandon du domicile conjugal de jessica pour rentrer chez ses parents, raison évoquée : plus de sentiment amoureux, j'ai en ma possession une lettre manuscrite de sa part souhaitant divorcer + une main courante effectuée à la police stipulant son départ.rn rn rnSi j'accepte de divorcer, voici les options que je pense avoir sachant que j'occupe actuellement seul le domicile.rn rn rnOption 1 :rnVendre mes parts de la SCI rn5000e de capital + 270e de capital moyen mensuel remboursé X 21 mois au 1er avril 2012 = 10 670ernIl y a-t-il des frais de notaire ou autres ?rnPuis je demander et avoir plus ?rn rn rnOption 2 : rnRacheter les parts de la SCI et mettre un locataire dans la maisonrnJe ne vois pas comment la banque pourra accepter...rn rn rnOption 3 :rnLouer la maison en attendant de la vendrer rn rnOption 4 :rnRester dans la maison en attendant de la vendrer rn rnOption 5 :rnRester dans la maison tant qu'elle n'est pas vendue et proposer de payer une partie des intérêts des mensualités perduesrn rnOption 6 :rnDivorcer pour faute et essayer d'obtenir de l'argent ou autre mais quoi et combien...rn rn rnCordialementrn rn rnQu'en pensez vous?